

A cette occasion, toutes ont montré qu'elles comprenaient leurs obligations, car nous étions nombreuses pour réciter l'office et la couronne, à la chambre mortuaire, et au delà de 125 Sœurs, toutes en grand habit, assistèrent aux funérailles.

Une Tertiaire.

Le XX^e siècle. — L'excellente Revue de questions sociales, *le XX^e Siècle* cesse sa publication à l'aurore même du siècle dont elle portait le nom. Elle se fond avec une autre Revue sociale : *Association catholique*. Un de ses éminents directeurs, M. Paul Lapeyre, dans un article intitulé *Le testament du XX^e Siècle*, donne les raisons et les avantages de cette fusion.

De son côté l'*Association catholique*, recevant les Rédacteurs du *XX^e Siècle*, s'exprime ainsi :

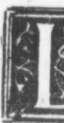
« Fondée il y a onze ans par le premier groupe de *jeunes* qui voulut former un corps d'avant-garde au service des idées sociales chrétiennes, la revue *Le XX^e Siècle* se consacra spécialement à combattre le capitalisme, cette plaie du XIX^e siècle ; elle s'éleva avec force contre le règne contemporain de l'argent.

« Par là, le *XX^e Siècle* était prédisposé à comprendre et à embrasser l'action sociale réformatrice du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. Les études franciscaines publiées par la Revue, dès 1893, furent une véritable révélation. *Pendant la dernière année du siècle passé, la vaillante revue a été spécialement consacrée aux études sociales franciscaines. A l'entrée du siècle nouveau, ce groupe ami (MM. Paul Lapeyre, Léon Harmel, Gabriel Ardan, Georges Goyau, M. le chanoine Dehon, Mr l'abbé Tartelin, etc. . . .) vient demander l'hospitalité de l'*Association catholique*.

« Les lecteurs et collaborateurs du *XX^e Siècle* trouveront sous un titre nouveau la même ardeur . . . Tous les deux mois l'*Association* publiera une chronique sociale franciscaine. »

Le Sacré-Cœur. — Tous nos Tertiaires et chers lecteurs ont entendu l'appel adressé aux chrétiens dès le début du siècle, par les Apôtres du Sacré-Cœur, dans le but de provoquer des communions générales, le premier vendredi de chacun des mois de l'année 1901. Le Saint Père a daigné accorder une indulgence plénière, applicable aux défunts, à tous ceux qui adopteraient cette pieuse pratique dont le but est d'offrir spécialement au Sacré-Cœur la première année — les prémices — du

XX^e
de d
veur
siècle



Mission

LE

« Déjà
vraiment
Quand
moins,
pour ce
ment le
Préfetu
gés, par
jusqu'au
de cette

Après
ceux que
du Koua
la pruden
ter en ba
antécéde
devaient
de païens

On me
plice, je n